

# DEMANDE DE DUPLICATA DE DIPLÔME

*Circulaire n°2015-0012 du 24/03/2015 sur les modalités d’élaboration et de délivrance des diplômes.*

*Toute personne ayant bénéficié d’un changement d’état civil (nom(s), prénom(s), sexe, …) peut demander la délivrance d’un diplôme conforme à son nouvel état civil. La personne doit fournir toute pièce justificative de ce changement à l’établissement qui a délivré le diplôme original.*

Numéro étudiant :

NOM : Prénom :

Né(e) le : À :

Adresse :

Adresse mail :

Téléphone :

Signale une ou plusieurs erreurs sur mon diplôme de :

Nom de la formation :

Année d’obtention du diplôme :

Et demande la destruction de celui-ci et l’impression d’un diplôme sans erreurs

Donnée(s) erronée(s) :

Donnée(s) exacte(s) :

**Documents à joindre au présent formulaire rempli et signé :**

* Photocopie recto/verso d’un justificatif d’identité (CNI, passeport, titre de séjour, …) ;
* Original du diplôme ;
* Toutes pièces justificatives officielles mentionnant le nouvel état civil.
* **Si vous êtes dans l’impossibilité de vous déplacer :** vous pouvez remettre la présente demande remplie et signée avec une lettre de procuration et la photocopie de votre pièce d’identité ou de votre passeport à la passeport de votre choix qui viendra retirer votre diplôme, munie de sa pièce d’identité ou de son passeport.
* **Pour recevoir votre diplôme par voie postale, nous envoyer :**
* La présente demande remplie et signée,
* votre pièce d’identité ou passeport ou, pour les étudiants non ressortissants d’un pays membre de l’Espace Économique Européen, votre titre de séjour,
* une enveloppe A4 libellée à vos noms et adresse et affranchie au tarif recommandé R1.

Partie réservée à l’administration

Code diplôme :

Diplôme envoyé le Recommandé AR N° :

Fait à : Le :

Signature :